

# Prêt santé initiative

## INITIATIVE GRAND-EST SEINE-SAINT-DENIS

### Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur santé initiative d'Initiative Grand-Est Seine-Saint-Denis a pour objectif de renforcer les fonds propres de l'entreprise.

C'est un dispositif d'accompagnement financier, sous forme d'un prêt sans intérêt et sans garantie personnelle. Il vient en complément d'un prêt bancaire.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Ce dispositif peut être sollicité par les personnes qui souhaitent s'installer en profession libérale de santé.

L'entreprise doit être implantée sur le territoire de Initiative Grand-Est Seine-Saint-Denis.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant du prêt d'honneur Santé Initiative de Initiative Grand-Est Seine-Saint-Denis est de 50 000€.

#### Pour quelle durée ?

Le prêt est remboursable sur 2 à 5 ans avec un différé de remboursement pouvant aller jusqu'à 6 mois.

### Informations pratiques

#### Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Les demandes de prêt sont à faire à Initiative Grand-Est Seine-Saint-Denis.

---

## Critères complémentaires

- Forme juridique
  - › Entreprise Individuelle
    - › Profession libérale
- Publics visés par le dispositif
  - › Créateur
  - › Repreneur

---

## Organisme

### INITIATIVE GRAND-EST SEINE-SAINT-DENIS

- **Siège de Bobigny (Territoires Grand Paris grand est et Est Ensemble)**  
C/O Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris-Seine-Saint-Denis  
191 avenue Paul Vaillant Couturier  
93000 BOBIGNY  
Téléphone : 01 41 50 80 81  
E-mail : [contact@initiativegessd.fr](mailto:contact@initiativegessd.fr)  
Web : [www.initiativegessd.fr](http://www.initiativegessd.fr)